

## APPEL A CONTRIBUTION : « FAMILLES, ENFANTS ET LA PLACE DES INSTITUTIONS A MAYOTTE »

Parler de la famille revient à parler de l'enfant qui est conçu, qui naît, qui vit, qui évolue, qui se pense dans son modèle familial. L'enfant à travers sa famille, ses origines, son histoire, est inscrit et s'inscrit dans un héritage culturel.

Parler de la famille et de l'enfant renvoie à parler de droits et de devoirs et donc de lois, car la famille est une institution à la frontière de la sphère de l'espace public. La famille, objet des politiques sociales, interroge sur les relations interpersonnelles et interindividuelles.

Les mutations radicales et rapides de ce 101<sup>ème</sup> département français, ont bouleversé l'organisation et affecté le fonctionnement (rôle et fonction) de chaque membre dans la famille mahoraise. Ces observations et ces changements permettent de mettre en lumière les écarts observés dus à ces évolutions.

Les contributions attendues, permettront d'apporter une analyse des modes de vie et les processus de modernisation vécus par les populations.

Les changements ont-ils été trop rapides et/ou non accompagnés ? Qui y a-t-il eu entre les apports des institutions républicaines françaises et les modes de vie (régulation sociale) des populations ?

Quelles sont les conséquences par rapport à la relation parent-enfant à Mayotte depuis la mise en place de certaines politiques interventionnistes ?

Cet appel à contribution est l'occasion d'évoquer les différents modèles observés, en particuliers les mécanismes liés aux transmissions d'expériences, aux valeurs dans la sphère familiale mahoraise, pour prétendre répondre à ces objectifs.

### Objectifs

- Faire un état des connaissances sur la culture de l'enfant et la famille mahoraise dans une dimension interdisciplinaire.
- Proposer des outils pour améliorer la lecture et questionner nos pratiques relatives aux relations au sein des familles.
- Proposer une réflexion autour de ces entités qui prendra en compte la réalité du contexte mahorais.

## Démarche

Les contributions attendues doivent prendre en compte les approches anthropologiques, sociologiques, psychologiques, juridiques et historiques. L'approche multidisciplinaire est privilégiée pour mieux cerner les problématiques de l'enfance en relation avec la famille. Les approches juridique, politique et historique, peuvent être pertinentes et créer le débat dans une société aux racines communautaires, dont les us et coutumes, perdurent encore à Mayotte malgré les changements.

Les auteurs préciseront les méthodes choisies (enquêtes, entretiens, travaux de terrain, observations, corpus ethnographiques ...) et les terrains de recherche qui leur a permis de construire leurs analyses.

Le comité de lecture tiendra compte des différentes approches (sociologie, anthropologie, psychologie, ethnologique, archéologique, linguistique, lettres, arts ...).

Quelle que soit la discipline envisagée, ces entités : enfant, famille et lois sont intimement imbriquées sur divers plans. Leurs interrelations nécessitent une exploration qui permettra d'en saisir les logiques, les enjeux, afin de proposer des démarches de co-construction des connaissances et des pratiques communes auprès de la société mahoraise.



Nous proposons cinq grandes thématiques, dans cet appel à contribution, pour un regard, une lecture sur la famille l'enfant et les institutions sur le territoire mahorais.

1. **Dynamiques familiales** : idée de mouvements de la sphère familiale mahoraise (interne, externe, transversalités, verticalités, de modèles, de systèmes, du groupe, de l'individu ...). Au sens de la composante, des propriétés, des fonctions de la sphère familiale ...
2. **Canaux de transmission** : idée d'outils, d'instruments de lien social (langues, rites, des arts, des contes ...), de transmission de savoirs, de valeurs, de construction de l'identité et d'intégration aux modèles familiaux, de finalités en matière de transmissions.
3. **Valeurs familiales** : idée de diversités culturelles, de nouvelles valeurs, de constructions, de représentations, de pratiques ...
4. **Implication des autorités administratives dans la sphère familiale** : au sens de l'implication des autorités, des institutions, des intervenants sociaux dans la sphère familiale. L'idée d'appropriation des textes par les familles mahoraises, idée d'uniformisation et de questionnement sur l'identité, de la prise en compte de la différence dans la laïcité ...
5. **Place des enfants issus de la migration à Mayotte** : Au sens de la migration de l'enfant, des repères identitaires confrontés au contexte mouvant, de processus (acculturation, adaptations, Enculturation...), de rupture et d'adaptation, de construction et de reconstruction.

*Les exemples donnés dans chaque thématique ne prétendent pas à l'exhaustivité.*

## Soumission

Toute contribution proposée est à présenter dans un premier temps sous la forme d'un résumé en français. Les approches et méthodologies employées seront stipulées. Ces contributions accompagnées d'une courte biographie et bibliographie, doivent être envoyées avant le 11/11/2018 à Mr ANTOISSI Abdou-Lihariti et Mme HALIDI Amani aux :

[abdou.antoissi@cg976.fr](mailto:abdou.antoissi@cg976.fr) / [aamni98@gmail.com](mailto:aamni98@gmail.com) / [amani.halidi@cg976.fr](mailto:amani.halidi@cg976.fr)

### Comité de lecture

Mr M'TRENGOUENI Mohamed (Anthropologue)

Mme MOUSLIM Houssamie (psychologue clinicienne)

MR SOILIH Faissoil (Sociologue – Consultant en Stratégie des organisations)

Mme HALIDI Amani (psychologue clinicienne)

Mr COMBO Combo Abdallah (sociologue)

Mr ANTOISSI Abdou-Lihariti (directeur DPE)